Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le
ID : 022-212200703-20261005-DEL20261011-DE

République Française

Guingamp
Gwengamp

Délibération
du Conseil Municipal de la Ville de Guingamp

Séance du lundi 5 octobre 2026

Nombre de conseillers
-en exercice : 29
-présents : 22
-représentés : 5

Le 5 octobre 2026, à 18h00, les membres du conseil municipal, légalement convoqués le vingt-neuf septembre 2026, se sont réunis en séance publique, salle du conseil, à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Philippe LE GOFF, Maire.

Membres présents : M. LE GOFF Philippe, Maire, Mme CORBEL Peggy, M. GOUDALLIER Benoît, Mme TISSIER Isabelle, M. AATACH Houssain, Mme POGAM PIRIOU Marie-Agnès, M. BERTHE Thomas, Mme LE GALL Déborah, M. MONFORT Charles, Adjoints, M. DE QUELEN François, Mme BRISSONNEAU Alix, Mme LE BLEIZ Armelle, Mme SANZ Myriam, Mme TANVEZ Katell, Mme CIVY Anne-Marie, Mme LEROY Charline, M. KERHERVE Steven, M. LE LAY Tugdual, Mme LALANDE Christine, M. KERLOGOT Yannick, Mme LE BOURDOULOUS Fabienne, M. ROBLIN Gaël, Conseillers Municipaux.

Membres excusés représentés : Mme LE GRAET Carole, Mme DUCLOS Anne, M. GARREC Loïc, M. BLEJEAN Ronan, M. LE PILLOUER Maël, respectivement représentés par M. LE LAY Tugdual, Mme CORBEL Peggy, Mme LE GALL Déborah, Mme SANZ Myriam et M. KERHERVE Steven.

Membres absents : M. SAINT-CAST Nicolas et M. PAPION Lionel.

Secrétaire de séance : M. LE LAY Tugdual.

DEL2026-10-11-DEMANDE DE SUBVENTION - ECOLE LA CHESNAYE

Rapporteur : Isabelle Tissier.

L'équipe enseignante de l'école la Chesnaye demande une subvention à la ville de Guingamp pour participer à des ateliers de médiation animale à la ferme pédagogique « Les chemins de Run Askol » à Plouisy.

Ces ateliers de médiation animale destinés aux élèves des classes maternelles (25 élèves) doivent permettre aux enfants de gérer leurs émotions comme la frustration, la colère ou l'empathie et de favoriser leur concentration et le sens du respect et des responsabilités en se rapprochant du monde animal et de la nature.

Le devis effectué pour l'école s'élève à 1770€ incluant 5 demi-journées de médiation sur site ainsi que le transport aller-retour. L'OCCE prendra à sa charge la somme de 270€
La demande de subvention auprès de la ville s'élève à 1500€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à accorder une subvention de 1 500€ à l'école La Chesnaye dans le cadre des ateliers de médiation animale à la ferme pédagogique « Les chemin de Run Askol » de Plouisy pour les élèves de maternelle

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le
ID : 022-212200703-20261005-DEL20261011-DE

- **PRECISE** que les crédits seront inscrits au budget lors de la prochaine décision modificative.

Fait et délibéré, les lieu, jours, mois et an susdit
Le Maire
Philippe LE GOFF

Le secrétaire,
Tugdual LE LAY

